



SECRETARIAT
15. BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE
BOÎTE POSTALE 2356
DAKAR, SÉNÉGAL

AC-HQ/6.18 - 86

le 21 juin 2009

**Objet : Réunion du Groupe Juridique de la CAFAC
(Dakar, Sénégal, 21 à 22 juillet 2009)**

Madame, Monsieur,

Je voudrais rappeler que la 34^{ème} du Comité juridique de l'OACI se tiendra à Montréal, Canada, du 9 au 17 septembre 2009.

Dans le but de préparer une position commune africaine, vous êtes priés de participer à la réunion du Groupe Juridique de la CAFAC qui aura lieu à Dakar du 20 au 22 juillet 2009.

Vous trouverez en pièce-jointe, un ordre du jour provisoire et la lettre d'invitation de l'OACI.

Pour toute information complémentaire contacter M. Samuel Gaiya, courriel ; sgaiya@afcac.org avec copie au secrétariat de la CAFAC secretariat@afcac.org

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma plus haute considération.

P.J.



Boubacar Djibo
Secrétaire



REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL JURIDIQUE DE LA CAFAC

(Dakar, Sénégal, 20 – 22 juillet 2009)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'Ordre du Jour

Point 2 de l'ordre du jour : Résultats de la Conférence Internationale de droit de l'OACI
(Montréal, 20 avril – 2 mai 2009)

- Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers, suite à des actes d'intervention illicite faisant intervenir des aéronefs ; et
- Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs

Point 3 de l'ordre du jour : Préparation de la position commune africaine -
Référence : 34^e session du Comité juridique de l'OACI
(Montréal, 9 – 17 septembre 2009)

Le principal point à l'ordre du jour de la session s'intitule : « Examen des rapports du Sous-Comité spécial sur l'élaboration d'un ou de plusieurs instruments portant sur les menaces nouvelles et émergentes pour le secteur de l'aviation civile».

Point 4 de l'ordre du jour : Divers
